



Charte du comportement du randonneur

1. Respect des consignes de sécurité

Objectif : Assurer la sécurité de tous et prévenir les accidents.

- **Respecter les sentiers balisés :** Ne pas s'aventurer hors des chemins officiels.
- **Ne pas s'arrêter** (pour se changer, aller aux toilettes, boire...) sans en avoir fait la demande à l'organisateur
- **Matérialiser son arrêt :** Avec son sac à dos, son emplacement.
- **Emporter l'équipement de base :** Eau, nourriture, vêtements de rechange, protection solaire
- **Juger de ses capacités :** Ne pas surestimer ses capacités physiques. Consulter les informations données sur le circuit ou le séjour avant de s'engager.

2. Tenue et équipement adaptés

Objectif : Randonner en sécurité et dans le confort.

- **Chaussures de randonnée :** Semelles adhérentes, chevilles maintenues.
- **Vêtements adaptés :** Matières respirantes, veste imperméable, couches chaudes.
- **Protection solaire :** Casquette, lunettes, crème solaire.
- **Bâtons de marche :** Utiles pour les dénivelés ou terrains glissants.

3. Attitude respectueuse envers la nature

Objectif : Préserver l'environnement

- **Respecter la faune et la flore :** Ne pas cueillir, ne pas nourrir les animaux, ne pas laisser de déchets.

4. Attitude respectueuse envers les autres :

Objectif : Préservez la qualité de vie de tous

- **Respecter les horaires :** Être ponctuel aux rendez-vous, aux départs et aux étapes pour ne pas retarder le groupe.
- **Suivre les consignes des organisateurs ou guides :** Accepter les décisions prises pour la sécurité ou le bon déroulement du séjour, ne pas interférer sur le circuit par vos propres « suggestions »
- **Communiquer avec bienveillance :** Éviter les conflits, privilégier le dialogue et l'entraide, évitez les remarques désagréables auprès de l'animateur : il s'est investi pour vous.
- **Respecter les règles de vie en groupe :**

Engagement du randonneur

En signant cette charte, je m'engage à :

- Respecter les règles de sécurité pour moi-même et les autres.
- Adopter une tenue et un équipement adaptés.
- Préserver l'environnement et adopter une attitude respectueuse.
- Contribuer à une organisation harmonieuse et solidaire du circuit ou du séjour.

signature